



# PRIME POUR LA STERILISATION DES CHATS ET DES CHIENS DOMESTIQUES

*Formulaire de demande*

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture du vétérinaire:

**ECO-CONSEIL**  
Boulevard Anspach, 6 (11- 36) - 1000 Bruxelles  
E-mail : [Ecoconseil@brucity.be](mailto:Ecoconseil@brucity.be)

*(A compléter en lettres capitales)*

## 1 DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Email : .....

Compte bancaire N° :

BE

 
   
   
   

Titulaire du compte : .....

Le titulaire du compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

## 2 DONNÉES RELATIVES A L'ANIMAL

Nombre de chat(s) mâle(s) stérilisé(s) : ..... Nombre de chat(s) femelle(s) stérilisé(s) : .....

Nombre de chien(s) mâle(s) stérilisés : ..... Nombre de chien(s) femelle(s) stérilisé(s) : .....

Prix de l'intervention : .....

Date de l'intervention : .....

## 3) DOCUMENTS À JOINDRE

1. L'attestation de soins originale signée par le vétérinaire ayant pratiqué la stérilisation ;
2. La note d'honoraire originale émise par celui-ci ;
3. La preuve de paiement de la totalité de la note d'honoraire (extrait de compte...)
4. La copie des informations se trouvant sur la puce de l'animal ;

Bruxelles, le .....

Signature du demandeur :



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

Département Urbanisme • Departement Stedenbouw

Cellule Eco-conseil • Cel Milieuraadgeving

Boulevard Anspach 6 (11-36), 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6 (11-36), 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 - [Ecoconseil@brucity.be](mailto:Ecoconseil@brucity.be) - [Milieuraadgeving@brucity.be](mailto:Milieuraadgeving@brucity.be)

[www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be)